



ASSOCIATION ESPACE RENCONTRE

Lieu de rencontre Parents / Enfants – Médiation Familiale

Accompagnement psychologique – Administration ad hoc

Association inscrite au Tribunal d'Instance de Thionville sous Vol 2358

Déclaration d'Activité de Formation N°41 570295857

BP 70135 57103 THIONVILLE CEDEX

SIRET 398 511 386 00011 CODE APE 8891 A

Téléphone 03 82 34 79 33 – Fax 09 70 61 07 49

E – mail : espace-rencontre57@orange.fr Site: www.espace-rencontre.org

EDUQUER ET CONSTRUIRE L'AVENIR

Historique

Fondé courant 2010 par plusieurs professionnels du social, Psychologues, éducateurs, animateurs, adjoint au maire chargé des affaires social, chef de poste du poste de police nationale du quartier, médiateur familial....

Ce projet visait à répondre aux nombreuses préoccupations de parents d'un quartier dit sensible, en difficultés éducatives.

Que ce soit auprès du centre social, de l'assistante sociale du quartier et aussi très souvent auprès du commissariat de police local, ces parents étaient débordés par la prise en charge au quotidien de leur enfant (désobéissance, révolte, violence...). Certains parents n'hésitant pas à nous expliquer « qu'ils en avaient tellement marre qu'ils n'envisageaient pas d'autres solutions que d'abandonner leurs enfants ! »

Nous avons donc proposé à ces parents de se retrouver le soir entre 20h et 21h30 autour d'une table dans le centre social au cœur du quartier. Pour évoquer ensemble les difficultés auxquelles ils étaient confrontés et les moyens que les autres parents utilisaient pour y faire face chacun amenant à tour de rôle, gâteaux fait maison, thé à la menthe...

La consigne répétée à chaque séance était de garder le secret et d'être très discret sur l'ensemble des éléments et des informations recueillis auprès des uns et des autres et les concernant toutes et tous.

Un de nos objectifs était de permettre aux parents de se rencontrer et de reprendre confiance l'un dans l'autre afin que si 'un adulte vient sonner chez sa voisine pour l'informer « que le fils de celle-ci âgée de 4 ans est en train de jeter des cailloux sur les voitures qui passent » ce

n'était pas une critique de cette maman mais juste une marque d'attention d'une autre maman confrontée à des difficultés similaires. Plusieurs parents nous ont informé ne plus oser s'adresser aux voisins de leur immeuble dans de telles circonstances de peur de représailles violentes.

Un de nos outils est de permettre, suite aux questions des parents recueillis sur petit papiers anonymes en fin de chaque séance, de préparer la séance suivante et éventuellement inviter un spécialiste qui permettrait de répondre à ces questions (exemple : avocat sur la question de la fessée, médecin sur la question de la prise en charge au quotidien de l'enfant, médiateur pénal par rapport aux conflits de voisinages ou avec l'office public d'HLM...).

Chaque séance tourne autour d'un thème faisant suite à des questions des séances précédentes. Les premières années, le maire de la ville participait à la 5^{ème} séance de travail et remettait à chaque parent un diplôme pour sa participation à ces 5 séances.

Les conférences

Suite aux questions récurrentes des parents, nous avons organisé dans le centre social, où dans une salle de conférence municipale, plusieurs conférences (en moyenne 3 par an). Une conférence, donnée par un psychiatre, a porté sur l'utilité du suivi psychiatrique. Une autre sur l'évolution de l'enfant entre hier et aujourd'hui donnée par un chef de service de pédiatrie, une autre sur l'évolution de l'humour chez le bébé donné par un psychologue belge, une autre sur « est ce qu'éduquer met l'amour en danger ? » donné par un chef de service de pédopsychiatrie, une autre ayant pour thème 'les 10 ans de la résidence alternée' donnée par un magistrat et un avocat...

Nous avons aussi donnée avec l'équipe d'espace rencontre plusieurs conférences autour des thèmes de la prise en charge au quotidien de l'enfant. En particulier 2 conférences sur les nouvelles technologies intitulées « des clics et des clacs ». Dans ces conférences ; créées avec des élèves de 5^o du collège ; où parents, adolescents et enfants sont invités, ont permis à tous de comprendre les avantages et les inconvénients de l'utilisation de ces technologies nouvelles. Cela a permis en particulier à plusieurs parents d'approcher le monde de

leurs enfants et de créer ainsi une culture commune entre tous. Merci à Monsieur TISSEROND

La séance qui a suivi a été organisée dans une salle informatique et a permis à de nombreuses mamans d'apprendre à gérer l'accord parental.

Autres sujets : Charly Hebdo

Suite à ce drame, l'ensemble des parents et des professionnels ont demandé l'intervention des membres du groupe pour gérer une réunion public qui permettrait au quartier dans sa globalité de comprendre et de débattre en toute neutralité, sur les attentats.

La chartre

Plusieurs séances ont tourné autour de la rédaction d'une chartre scolaire qui pourrait être adoptée par le conseil d'administration du collège du secteur (collège de 600 enfants). L'idée de cette chartre est née de plusieurs soirées de débat, parfois houleux, entre les parents, la principale du collège et la CPE. Plusieurs parents se plaignant du fonctionnement d'un des surveillants qu'ils accusaient de violences sur leurs enfants, ils envisageaient même de « lui casser la gueule ». La présence des différents principaux de collège se succédant dans cet établissement a plusieurs de nos séances de travail, a permis de créer des liens suffisamment forts entre les parents et les professionnels du collège pour que les parents proposent de créer une chartre concernant la vie de leurs enfants au sein de l'établissement. Plusieurs soirées ont été nécessaires à ce travail. Le premier point que proposaient les parents, il y a maintenant 7 ans, était de supprimer carrément l'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte du collège. Certains parents souhaitaient aussi le port de l'uniforme afin d'éviter les différences sociales.

Le conseil citoyen

Un grand nombre des parents de notre groupe ont rejoint le conseil citoyen mis en place dans les mairies suite à une demande du gouvernement. Ils ont été moteurs de ces conseils citoyens et surtout force de proposition.

Poursuite aujourd'hui

Ce groupe continu à raison d'une fois par mois et de trois conférences par an, avec des débats toujours aussi riches, mercredi 21 novembre 2018 nous avons travaillé autour du thème de la parité homme et femme de 18h à 19h30.

Nous sommes devenus par la force des choses les référents des parents et surtout la gare de triage pour les orientations diverses et variées dont les parents ont besoin, ce réseau solide qui les épaulé de puis des années est à ce jour un point de repère quotidien pour beaucoup d'entre eux.